



Kergloff

Bulletin municipal
Janvier 2022



**Champ de colza autour de Kergloff — Photo de Christian Le Tellier —
Concours photos Kergloff 2021**

Sommaire

| | Pages |
|---|-------|
| Editorial | 3 |
| Les finances de Kergloff en 2019 et 2020..... | 4 |
| Les tarifs communaux..... | 5 - 6 |
| Les travaux | |
| • Travaux de voirie..... | 7 |
| • Etude de la restauration du mobilier de l'église..... | 8 |
| • Signalétique et numérotation des hameaux..... | 9 |
| L'école Angéla Duval..... | 10-11 |
| La garderie et la cantine..... | 11 |
| Les Associations | |
| • Des nouvelles de la troupe « Avel Dro »..... | 12 |
| • La FNACA..... | 12 |
| • Kergloff Gym..... | 13 |
| • L'US Kergloff | 14 |
| • Arts Déco..... | 15 |
| • Le Comité des Fêtes..... | 15 |
| • Danserien Bro Kerglov..... | 16 |
| • L'Amicale Laïque..... | 17 |
| • Le Club du temps libre..... | 18 |
| L'état civil..... | 18 |
| Fermeture du bar « Chez Martine »..... | 18 |
| Le Centre Communal d'Action Sociale | 19 |
| Halloween..... | 20 |
| Le Père Noël..... | 20 |
| Quelques informations diverses en images..... | 21 |
| Poher communauté | |
| • Nouvelles consignes de tri des déchets..... | 22 |
| • Permanence CAUE du Finistère à Carhaix..... | 22 |
| Informations Pratiques..... | 23 |
| Concours photos 2021..... | 24 |



Editorial

Presque 2 ans de mandat, presque 2 ans de COVID...



Je croyais, naïvement sûrement, que 2021 serait l'année du renouveau, qu'on allait pouvoir « faire tout comme avant » grâce aux vaccins qui éradiqueraient ce satané virus : Erreur, grave erreur, il est toujours là, imprévisible et inquiétant avec ses nouveaux variants et sa ribambelle de conséquences diverses et variées (hospitalisations, gestes barrières, distanciation sociale, fermeture de classe, passe-sanitaire...)

Mais les progrès sont là, il faut être optimiste, nous sommes sur la bonne voie. Nos efforts, vos efforts, portent leurs fruits. Notre expérience de ces deux dernières années nous permet de réagir de plus en plus rapidement et de plus en plus efficacement face à cette pandémie même si rien n'est encore gagné.

Notre économie redémarre et trouve une vitalité nouvelle, de nombreux secteurs d'activité embauchent ou réembauchent, et surtout, c'est pour moi le plus important, nous avons pu nous retrouver en famille, entre amis, au restaurant, au spectacle, en vacances... faire la fête et savourer à leur juste valeur ces moments de retrouvailles et de joie. Mais nous avons également pu constater combien une première année « blanche en 2020 » et cette deuxième année 2021 en pointillés ont fragilisé le lien associatif dans nos communes. Nous avons perdu l'habitude de nous voir, de nous parler, de nous écouter. Nous nous sommes repliés sur nous-mêmes, la vie en groupe a perdu son attrait, sa saveur.

Réveillons-nous ! Le foot, le comité des fêtes, l'amicale laïque, le club des anciens, la danse, la gym, le théâtre et toutes les autres associations sont autant d'émanation de l'âme d'une commune, de Notre commune ; Elles sont la preuve de sa vitalité, de son authenticité et de sa foi en l'avenir. Je tiens à féliciter ici tous les bénévoles qui font vivre ces associations et je leur exprime toute ma gratitude pour cet engagement dans la vie communale et plus particulièrement encore pour ces deux années écoulées. J'invite également les habitantes et habitants de Kergloff à rejoindre ces associations afin de leur apporter un nouveau souffle et épauler les équipes en place. Si vous le souhaitez, vous pouvez également créer votre association.

Si les contraintes liées à la crise sanitaire ont été des freins, l'action communale ne s'est pas arrêtée :

- Voirie : des travaux d'enrobé sur les routes de Quimilfern et Bois le Duc ont été effectués. La réalisation du Chaucidou entre Moulin du Roy et Moulin Meur a été décalée au 2^{ème} trimestre 2022 pour des contraintes administratives.
- La commission « signalétique » a presque fini ses travaux concernant la mise en place d'une nouvelle signalétique pour les villages et les lieux-dits de la commune. La consultation de fabricants de panneaux aura lieu dès le début de l'année 2022.
- Église : l'étude sur la réfection du mobilier (statues, retable...) et du parquet a été finalisée avec l'Atelier Régional de Restauration.
- Aménagement du bourg : Un rendez-vous sur le terrain avec le C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a eu lieu pour l'aménagement des carrefours de La Croix d'en Haut et de La Croix d'en Bas. Un projet nous sera présenté courant du mois de Mars 2022.
- Concernant l'école, les réalisations 2021 et les projets 2022 sont détaillés dans les pages suivantes. Notons toutefois l'octroi d'une subvention de l'état 5 220€ pour l'achat de matériel informatique. L'Amicale Laïque a aussi participé au financement de cet investissement pour un montant de 2 500 €.
- De nouvelles décorations de Noël ont été installées.

En attendant de nous retrouver le 14 janvier pour les vœux du Maire si la situation sanitaire le permet, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2022.

Bloavez Mad

Patrick Urien

Les finances de Kergloff en 2019 et 2020

| Opérations de fonctionnement | Année 2019 en milliers d'€ | Année 2020 en milliers d'€ | Variation 2020/2019 en milliers d'€ | Année 2020 en € par ha- bitant | Moyenne 2020 de la strate en € par habitant |
|---|----------------------------------|----------------------------------|--|--------------------------------------|--|
| Produits de fonctionnement = A | 725 | 620 | -105 | 686 € | 789 € |
| <i>Dont Impôts locaux</i> | 291 | 296 | 5 | 328 € | 322 € |
| <i>Dont Dotation Globale de Fonctionnement</i> | 114 | 110 | -4 | 122 € | 148 € |
| <i>Dont produits de service du domaine</i> | 61 | 62 | 1 | 69 € | 51 € |
| Charges de fonctionnement = B | 555 | 470 | -85 | 521 € | 634 € |
| <i>Dont charges de personnel</i> | 215 | 224 | 9 | 248 € | 275 € |
| <i>Dont autres charges externes</i> | 151 | 131 | -20 | 145 € | 188 € |
| <i>Dont charges financières</i> | 15 | 17 | 2 | 18 € | 15 € |
| <i>Dont subventions versées</i> | 10 | 13 | 3 | 14 € | 23 € |
| Résultat comptable de fonctionnement R = A - B | 170 | 150 | -20 | 165 € | 155 € |

Le résultat comptable de fonctionnement a baissé de 20 k€ en 2020 par rapport à 2019. Cette baisse s'explique notamment par les pertes de recettes de cantine, garderie et locations des salles municipales à cause de la crise sanitaire Covid 19 et les confinements et restrictions imposés à la population.

Il n'en reste pas moins que le résultat par habitant est supérieur pour Kergloff que dans les communes de la même strate (communes de 500 à 2 000 habitants).

| Opérations d'investissement | Année 2019 en milliers d'€ | Année 2020 en milliers d'€ | Variation 2020/2019 en milliers d'€ | Année 2020 en € par habitant | Moyenne 2020 de la strate en € par habi- tant |
|--|----------------------------------|----------------------------------|--|---------------------------------------|---|
| Ressources d'investissement = C | 530 | 340 | -190 | 377 € | 397 € |
| <i>Dont emprunts</i> | 0 | 0 | 0 | 0 € | 53 € |
| <i>Dont subventions</i> | 174 | 92 | -82 | 102 € | 88 € |
| <i>Dont FCTVA</i> | 50 | 36 | -14 | 40 € | 42 € |
| Dépenses d'investissement = D | 825 | 344 | -481 | 381 € | 369 € |
| <i>Dont dépenses d'équipements</i> | 231 | 225 | -6 | 249 € | 272 € |
| <i>Dont remboursements d'emprunts</i> | 499 | 102 | -397 | 113 € | 73 € |
| Besoin de financement des investissements E = D - C | 295 | 4 | -291 | 4 € | -28 € |

Les principales dépenses d'équipements réalisées en 2020 ont été consacrées aux travaux de voirie pour un montant de 157 k€ et au remplacement de la chaudière de la cantine pour 34 k€. Ces dépenses d'équipements ont été subventionnées ou autofinancées.

L'endettement de la Commune était de 571 000 € au 31 décembre 2020 contre 673 000 € au 31 décembre 2019. Ce niveau d'endettement est tout à fait acceptable car il ne représente que 3 années de capacité d'autofinancement brut. Pour se repérer, il faut savoir que la Chambre Régionale des Comptes considère qu'au-delà de 9 années ce ratio traduit un endettement trop élevé qu'il faut réduire impérativement.

Les tarifs communaux

Après en avoir délibéré le 9 juillet 2021, le conseil municipal a voté les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2021 :

Tarifs de la restauration scolaire au 1^{er} septembre 2021 :

Repas enfant : 3,37 € Repas enseignant : 4,79 € Prestation encadrement (sans repas) : 1,74 €

Tarifs de la garderie au 1^{er} septembre 2021

| | 1 ^{er} enfant | 2 ^{ème} enfant | 3 ^{ème} enfant |
|---------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Matin | 1,88 € | 1,44 € | 1,09 € |
| Soir de 16 h 30 à 17 h 00 | 1,44 € | 1,09 € | 0,64 € |
| Soir de 16 h 30 à 18 h 30 | 3,15 € | 2,74 € | 2,30 € |

Tarifs de l'eau et de l'assainissement au 1^{er} septembre 2021 :

Facturation des consommations d'eau :

De 0 à 500 m³ : 126,50 € par 100 m³ soit 1,2650 € par m³ jusqu'à 500 m³

Plus de 500 m³ : 98,73 € par 100 m³ soit 0,9873 € par m³ au-delà des 500 premiers m³

Facturation des abonnements :

Abonnement compteur calibre 15 : 76,84 €

Abonnement compteur calibre 20 : 96,04 €

Abonnement compteur calibre 30 : 101,69 €

Abonnement compteur calibre 40 : 107,34 €

Abonnement compteur calibre 50 : 112,99 €

Facturation Assainissement :

Redevance : 49,91 € par 100 m³ d'eau consommée soit 0,4991 € par m³ d'eau.

Abonnement annuel : 31,20 € par logement.

Après en avoir délibéré le 3 décembre 2021, le conseil municipal a voté les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Tarifs de concession de terrain au cimetière à compter du 1^{er} janvier 2022

| | |
|---|-------|
| Emplacement de 2,5 m ² pour 30 ans | 87 € |
| Emplacement de 5 m ² pour 30 ans | 171 € |

Tarifs de concession au columbarium à compter du 1^{er} janvier 2022

| Durée | 5 ans | 10 ans | 15 ans | 30 ans |
|---|---------|--------|---------|---------|
| Cases du columbarium | 539 € | 754 € | 970 € | 1 456 € |
| Cavernes sans monument | | | 861 € | 1 357 € |
| Cavernes avec dalle granit | | | 1 077 € | 1 508 € |
| Dispersion des cendres sans inscription | Gratuit | | | |
| Dispersion des cendres avec inscription | 108 € | | | |

Les tarifs communaux (Suite)

Tarif de location de la salle Le Bonnet Rouge à compter du 1^{er} janvier 2022

| Particuliers | Commune | | Extérieurs | | | |
|--------------------|----------|---------|------------------|---------|-------------|---------|
| | 1 jour | 2 jours | 1 jour | 2 jours | | |
| Sans cuisine | 124 € | 193 € | 247 € | 386 € | | |
| Avec cuisine | 193 € | 312 € | 386 € | 623 € | | |
| Café d'enterrement | 65 € | | | | | |
| Associations | Commune | | Poher Communauté | | Extérieures | |
| | 1 jour | 2 jours | 1 jour | 2 jours | 1 jour | 2 jours |
| Sans cuisine | 124 € | 193 € | 185 € | 290 € | 247 € | 386 € |
| Avec cuisine | 193 € | 312 € | 289 € | 467 € | 386 € | 623 € |
| Entreprises | Communes | | Hors Commune | | | |
| | 1 jour | | 1 jour | | | |
| Sans cuisine | 124 € | | 372 € | | | |
| Avec cuisine | 193 € | | 579 € | | | |

Les réservations de la salle du Bonnet Rouge la veille ou le lendemain d'une manifestation (mariage, repas de famille, spectacle...) uniquement en vue de la préparation de cette manifestation ou du nettoyage de la salle seront facturées sur la base d'un forfait de :

- **65 € pour les particuliers, associations et entreprises de la commune**
- **130 € pour les particuliers, associations et entreprises hors commune.**

Tarif de location des salles de la Mairie à compter du 1^{er} janvier 2022

| | Associations communales EPCI | Particuliers et Entreprises communales | Particuliers extérieurs | Entreprises non communales |
|--|------------------------------|--|-------------------------|----------------------------|
| Réunion salle du Conseil | Gratuit | | | |
| Réunions salle associative - Sans repas | Gratuit | 60 € | 60 € | 120 € |
| Réunions petites salles de réunions moins de 20 m ² | Gratuit | 40 € | 40 € | 120 € |
| Repas salle associative | 59 € | 60 € | 120 € | 120 € |
| Supplément petite salle de réunions - Moins de 20 m ² | Gratuit | 23 € | 23 € | 23 € |

La salle associative sera également mise à disposition gratuitement :

- Pour les Associations organisant des manifestations à caractère caritatif (sur présentation des justificatifs), ainsi que pour les manifestations culturelles, et ce après avis du Maire (sans repas)
- Pour les réunions des établissements publics et des organismes dont la Commune est membre (Syndicat, Intercommunalité, Département, Région, P.E.T.R...)

Les travaux

Travaux de voirie

Dans le cadre du budget annuel consacré à l'entretien de sa voirie, la Marie de Kergloff a entrepris les 15 et 16 novembre dernier des travaux d'enrobés sur les routes de Quimilfern, Bois Le Duc et l'Allée des Cyprès. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise de travaux publics Pigeon Bretagne Sud. Au total ce sont 500 tonnes d'enrobés qui ont été utilisés pour ces trois chantiers.

D'autre part il restait des travaux de finition à terminer au BMX Park, à savoir la consolidation des virages. L'entreprise Carhaisienne de Construction les a réalisés en Juin 2021.



Consolidation des virages au BMX Park



Compactage de l'enrobé route de Bois Le Duc



Préparation de la route avant la pose de l'enrobé Allée des Cyprès



Pose de l'enrobé à Quimilfern

Etude de la restauration du mobilier de l'église

Après les travaux de restauration de l'église achevés fin 2011 et les travaux de restauration du vitrail principal du XVIème siècle réalisés en 2016, le conseil municipal a décidé de faire réaliser une étude pour la restauration de l'ensemble de son mobilier.

Ce mobilier en partie classé ou inscrit à restaurer comprend la statuaire, la table de communion, les deux retables, les confessionnaux, le parquet du chœur, l'autel du XIXème et les stalles.

Parmi quatre professionnels ou groupement de professionnels de la restauration mobilière qui ont répondu à la consultation de la commune pour cette étude, les élus ont retenu l'Atelier Régional de Restauration de Bignan dans le Morbihan.

L'étude, d'un coût proche de 15 000€, subventionnée pour 11 000 €, a débuté en juillet 2021. Une première réunion de travail, à laquelle ont participé le bureau d'études, le conservateur du mobilier du département du Finistère, L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Finistère, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Bretagne) et plusieurs élus de la commune, a eu lieu le 8 octobre 2021. Cette réunion a permis de fixer les derniers contours de l'étude. Le rapport définitif du bureau d'études vient d'être remis à la commune de Kergloff. Elle a permis aussi aux élus d'appréhender la complexité de ce projet.

Au début de l'année 2022, la commune devra arrêter, en concertation avec la DRAC et les différents financeurs, si les travaux de restauration seront réalisés en une ou plusieurs tranches. Elle devra aussi désigner un maître d'œuvre pour assister la collectivité dans la passation des marchés et le suivi des travaux de restauration.

Malgré la complexité administrative de ce dossier, la municipalité espère voir la restauration du mobilier commencer au début du 2^{ème} semestre 2022.



Le retable Nord



Le parquet et la table de communion

La loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État

Le régime juridique applicable aux édifices culturels résulte des lois du 9 décembre 1905 et du 20 janvier 1907. Le premier texte du 9 décembre 1905 met fin au Concordat Napoléonien de 1801 qui régissait les rapports entre le Gouvernement français et l'Église catholique notamment. Il s'agit de la célèbre loi de séparation des Églises et de l'État qui garantit le libre exercice des cultes. Les communes pour les églises, l'État pour les cathédrales sont ainsi devenus propriétaires des édifices construits avant l'entrée en vigueur de la loi de 1905 et servant à l'exercice du culte. Ainsi, la plupart des églises de France, près de 40.000, leurs sacristies et dépendances et les meubles les garnissant sont entrés dans le patrimoine communal, à charge pour la commune de les mettre à la disposition des associations de fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion selon l'article 5 de la loi du 2 janvier 1907.

C'est au titre de cette loi de 1905 que l'église et les chapelles de Kergloff et le mobilier qui s'y rattache, affecté à l'exercice du culte, sont devenus propriété de la commune. C'est aussi dans ce cadre que la collectivité a la responsabilité de la conservation et de l'entretien de ce patrimoine immobilier et mobilier.

Signalétique et numérotation des hameaux



Le renouvellement de l'adressage et de la signalétique des hameaux est à l'étude. Un premier travail avait été confié aux services de La Poste il y a 4 ans. Cette étude a été réalisée dans le but d'effectuer une numérotation de l'ensemble des maisons et des sièges d'exploitations et entreprises. Cette étude est en cours de vérification et de finalisation par les services de la mairie et le groupe de pilotage « élus » du projet. Parallèlement le groupe de pilotage a rencontré deux fournisseurs de panneaux pour échanger sur les différentes solutions qu'ils proposent.

Aujourd'hui le groupe de pilotage va proposer le renouvellement de l'ensemble des panneaux et **une numérotation des adresses en utilisant la méthode métrique** à partir du dernier carrefour avant l'entrée dans les hameaux. Ceci devrait se traduire pour la plupart des adresses à une numérotation à 3 chiffres en dehors du bourg de la commune.

Une pré-indication fléchée des numéros sera aussi effectuée quand cela sera nécessaire pour retrouver rapidement les adresses. La consultation des fournisseurs devrait intervenir sous 2 mois pour que le renouvellement de cette signalétique soit effectué au 2ème trimestre 2022. Une plaque numérotée sera fournie par la mairie pour chaque adresse. En agglomération il n'y aura aucun changement dans la numérotation existante.

Lorsque le projet sera arrêté définitivement, le fichier d'adresses sera aussi versé dans la Base Adresse Nationale (BAN) utilisée par de nombreux services et plus particulièrement par les services de secours (Pompiers, Smur et ambulances).



L'école Angela Duval

Présentation de l'équipe et des effectifs

L'équipe pédagogique est inchangée cette année ; les effectifs, par contre, connaissent une légère augmentation. En effet, l'école comptait 67 inscrits à la rentrée 2021, et comptera 70 élèves en janvier 2022 contre 62 au début de l'année 2021.

Les différents niveaux de maternelle (TPS, PS, MS et GS) sont encadrés par Murielle ROUAULT aidée par Christine HUMILY, ATSEM. La classe est actuellement composée de 25 élèves, et sera de 27 élèves au 2^e trimestre 2021-2022.

Nathalie BIRIOU, Directrice, a en responsabilité les CP et CE1 qui sont au nombre de 21. Elle est secondée par Madame LE NESTOUR lorsqu'elle est occupée par ses fonctions de Direction.

L'enseignement en CE2, CM1 et CM2 est assuré par Maël THOMAS qui prend en charge les 21 élèves de la classe.

Madame L'HOSTIS intervient toujours dans ces classes en tant qu'AESH auprès des enfants en difficulté.

Une nouvelle employée affectée à l'entretien a été recrutée cette année ; il s'agit d'Elodie DELARUE

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Trois parents d'élèves occupent les fonctions de représentants de parents titulaires pour cette année scolaire et sont à la disposition des parents en cas de besoin. Il s'agit de Mélanie CORNEC, Sanae NEDELLEC et de Nathalie PERON.

Deux autres mamans sont suppléantes : Cécile GUICHOUX et Elodie LE BRIS.

Projets de vie à l'école :

Deux enjeux principaux sont mis à l'honneur :

1° Vers la réussite

L'école a pu bénéficier cette année du plan de relance numérique ce qui lui a permis d'effectuer un investissement en matériel informatique et numérique de 6 tablettes et 10 nouveaux ordinateurs.

L'établissement sera donc doté globalement de 30 postes informatiques.

2° S'ouvrir sur le monde

*** Valorisation du patrimoine régional**

Les élèves de la maternelle au CE1 bénéficient d'une initiation à la langue et culture bretonne grâce à Madame Léna POSTIC de l'association MERVENT qui intervient deux heures par semaine dans l'école.

*** Mise en place d'un parcours artistique et culturel diversifié**

- **Le projet « école et cinéma »** dont les élèves de maternelle vont pouvoir bénéficier cette année qui est financé par l'Amicale Laïque.
- **Le projet « musical de chorale »** du CP au CM2 n'a pas pu aboutir cette année en raison du contexte sanitaire difficile et du non brassage des classes depuis plusieurs mois.
- **Le projet « natation ».** Les élèves du CP au CM2 sont inscrits à la piscine pour le troisième trimestre. Pour l'instant on ne sait pas si les élèves de la grande section de maternelle pourront se joindre au groupe élémentaire.



- Le projet « cirque » qui a permis, durant une semaine avant les vacances de la Toussaint, à tous les élèves de l'école de s'initier aux arts du cirque grâce aux artistes du Cirque Français. A cette occasion ils ont pu découvrir différents ateliers : trapèze, boule, fil de fer, rouleau américain, acrobaties au sol, jonglage, clowns...



Ce projet a été très apprécié par les enfants et leurs parents et a pu donner lieu à la présentation d'un spectacle devant familles et amis.

La garderie et la cantine



La garderie est toujours assurée par Magali FETOUAKI. Elle accueille chaque jour, entre 15 et 20 enfants de 7 h 30 à 8 h 55 le matin et de 16 h 30 à 18 h 30 le soir.

Pendant la période de crise sanitaire le protocole de niveau 3 excluant les mélanges entre classes est toujours respecté.

Eric KERNAVY, Cuisinier, leur propose chaussons aux pommes ou tartes aux pommes accompagnés d'un chocolat chaud au début de la garderie de l'après-midi. Magali les initie ensuite à différentes activités manuelles selon leurs envies à moins que certains préfèrent s'adonner à la lecture ou à différents jeux qu'ils peuvent trouver sur place. Livres et jeux font l'objet d'un renouvellement chaque année.

Depuis septembre 2020 Eric est apprécié par



les enfants pour tous les bons plats qu'il prépare tout au long de l'année. Mais il a aussi des talents de décorateurs. La preuve sur ces deux photos de la cantine ornée avec goût pour Noël.



Les Associations

Des nouvelles de la troupe « Avel Dro »



Depuis presque 20 ans « AVEL DRO » association destinée à tous ceux qui s'intéressent au théâtre, propose de se retrouver, que ce soit pour :

- La comédie ou pour assister à des spectacles
- Participer à des ateliers théâtres
- Proposer des spectacles accessibles au grand public dans la commune et ses alentours
- Surtout avec l'ambition de partager de bons moments

LES ATELIERS THEÂTRES : tous les vendredis de 20 h à 22 h nous nous retrouvons pour répéter une pièce. Les répétitions permettent de partager de bons moments en jouant la comédie, sous la direction de Maurice LE MEEC, comédien de formation, qui assure le rôle de metteur en scène.

ne.

Nos ateliers avaient repris une activité normale depuis septembre 2020 avec 8 participants mais stoppée dès novembre pour cause de COVID. Nos activités reprendront dès que les restrictions liées à la pandémie seront levées.

L'ASSOCIATION RECRUTE : Nous invitons à nous rejoindre tous ceux qui sont intéressés pour jouer, souffler, réaliser des décors et costumes ou simplement désireux de soutenir les actions de l'association. Il est possible d'adhérer à l'association à tout moment de la saison au tarif de 25 €.

CONTACT ET INFORMATIONS : Alain Bois/tél.06.88.57.37.98

La FNACA

La FNACA de Kergloff présidée par Daniel Lainé organise les cérémonies du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie, celle du 8 mai 1945 date de l'armistice qui a mis fin à la deuxième guerre mondiale, et, enfin, la cérémonie du 11 novembre 1918 qui marque la fin de la première guerre mondiale.

Cette année ces cérémonies se sont déroulées avec un public très restreint à cause de la pandémie de Covid 19.



La cérémonie du 19 mars 1963



La cérémonie du 8 mai 1945



Dépôt d'une gerbe au monument aux morts le 11 novembre

Kergloff Gym

Les saisons se suivent...et se ressemblent ! Car malheureusement, un 2^{ème} confinement début novembre 2020 a contraint l'association KERGLOFF-GYM à l'arrêt de ses cours (alors qu'ils venaient de reprendre le 21 septembre).

L'hiver est passé, le printemps l'a suivi et le 10 juin 2021, l'autorisation de redémarrer est enfin arrivée avec un certain protocole sanitaire.

Les cours ont repris normalement les lundis et jeudis jusqu'à la fin du même mois. En juillet et août (période pendant laquelle les cours ne sont pas habituellement dispensés), il a été proposé de maintenir ceux du lundi, et un bon nombre de licenciés a répondu présent.

La saison 2021/2022 (pour info, la 11^{ème}) est repartie avec un protocole sanitaire renforcé (passe sanitaire obligatoire).



Les cours animés par Annie Dufour, diplômée de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, se déroulent à la salle Le Bonnet Rouge, dans une ambiance conviviale, en musique, avec un matériel varié (bâtons, élastiques, ballons, bracelets lestés, cordes et kit d'équilibre, etc...), ce qui permet de diversifier les séances.



Elles ont lieu les lundis et jeudis :

- de 16 h à 17 h gym douce, sur ou près d'une chaise, sans travail au sol
- de 17 h 15 à 18 h 15 gym d'entretien
- de 18 h 30 à 19 h 30 gym d'entretien plus tonique.

La pratique régulière d'une activité physique apporte de nombreux bénéfices. La gym permet de travailler la souplesse, le renforcement musculaire, renforce les os et les capacités cardio-vasculaires, ainsi que la coordination et la motricité. BOUGER améliore le fonctionnement du cerveau, la santé morale, réduit le stress et permet de vieillir en bonne santé.

A n'importe quel âge, hommes et femmes, majeurs et vaccinés (Covid), chaussez vos baskets et venez nous rejoindre !

Prévoir son tapis.



Contacts : Annie Dufour 06.83.19.96.29 / 02.98.93.48.77, Jacqueline Le Bras 06.70.66.80.18 / 02.98.93.44.61.

L'US Kergloff

Pour cette saison 2021-2022, l'Union Sportive de Kergloff (USK) dirigée par Alexandre Jezequel, comptabilise 34 licenciés, dont 7 licences « Dirigeante » et 1 licence « Arbitre ». Le bureau est composé du Trésorier David Lochou, d'Elodie Bernard en tant que Secrétaire et de Mégane Collobert comme Secrétaire Adjointe.

Après une saison 2020-2021 perturbée par l'épidémie de Covid, c'est avec une grande motivation que les joueurs entament cette nouvelle saison. En moyenne, une quinzaine de joueurs s'entraînent sur un rythme de deux entraînements par semaine, assurés par l'entraîneur/joueur Clément Paris. Les jours de match, il est suppléé sur le banc de touche par Eric Blaize et Yoan Péron.



L'équipe A



L'équipe B

L'USK, une bande de copains, démarre ce début de saison par de belles performances, notamment pour l'équipe A en championnat. L'équipe première, bien lancée, vise le haut du tableau de la D3. A ce jour sixième du classement, elle a gagné 4 matchs, fait 2 nuls mais 2 défaites. Concernant l'équipe B inscrite en D4, les résultats sont mitigés, avec 1 match gagné et 4 défaites.

De nombreux supporters assistent aux rencontres à domicile et certains se déplacent même lors des matchs joués à l'extérieur. L'USK note également la venue de joueurs des clubs voisins régulièrement en tant que supporters, montrant ainsi la convivialité que dégage le club. Le club remercie chaleureusement ses supporters pour tout l'engouement qu'ils portent à l'US Kergloff.

Concernant les événements organisés par l'USK, le « repas à emporter » du 9 octobre a fait carton plein avec 309 repas vendus. De plus, l'USK a eu un grand succès lors de sa présence à la porte ouverte du GAEC de Garsangroas le vendredi 24 septembre. Début d'année 2022, le club organisera sa traditionnelle « Soirée Crêpes », encore de quoi passer une excellente soirée entre joueurs, membres du club, supporters, bénévoles et Kergloffistes.

L'USK tient également à remercier l'ensemble des bénévoles, ainsi que la Municipalité pour le travail fourni pour le club.

Les membres du Bureau de l'US Kergloff après l'Assemblée Générale du 19 juin 2021



Arts déco

Après une saison 2020/2021 perturbée par les confinements et restrictions, l'association Arts / Déco a repris ses activités en Septembre.



L'assemblée générale s'est tenue le 7 Septembre, à ce moment-là, la Préfecture imposait une jauge d'adhérents (10) ainsi que le respect des gestes barrières.

9 adhérents ont répondu présents et reconduit Mme Piriou Ginette Présidente de l'association.

Le groupe se retrouve tous les Mardis de 14 h à 17 h (sauf pendant les vacances scolaires) dans la salle des Associations de la mairie.

Une cotisation de 30 € par personne est demandée pour l'achat de matériel.

L'association propose des activités et l'apprentissage des techniques de découpage, pliage, collage, de la couture, broderie, de la peinture sur différents objets.

Cet Automne, le groupe a achevé le programme du début d'année interrompu lors des confinements.

Pour 2022 la programmation prévue sera :

- « Le jardin secret » : une tapisserie brodée en relief.
- La confection de fleurs en papier et technique de l'art floral.
- Un panier coloré et tressé en rotin.
- Une suspension en galets peints avec encadrement.
- Un marque page brodé.
- Une pochette en lin brodé.
- Broderie organdi sur cercle à broder.

Pour celles et ceux qui veulent rejoindre le groupe il suffit de contacter l'Association à la Mairie les Mardis après-midi.



Le Comité des Fêtes



Une seule manifestation a pu être organisée en 2021 par le Comité des Fêtes de Kergloff présidé par Ludovic Guéguen : une balade nocturne le vendredi 17 septembre.

Les randonneurs sont partis à 20 heures du Bourg pour une marche de 10 km dans la campagne en passant par les villages de Poulfanc, Saint-Drézouarn, Le Vern, Cléhelvez, Kergloff Bihan et Restanlern.

Au retour un petit rafraîchissement fut servi aux randonneurs qui ont apprécié ce moment de convivialité.

Contact : Ludovic GUEGUEN 06.80.53.92.19.

Danserien Bro Kerglov

Il y a quinze ans, le mardi 3 octobre 2006 les premiers cours de danses bretonnes dans la salle communale Le Bonnet Rouge débutaient sous l'égide du Comité des Fêtes de Kergloff. Les danseuses et les danseurs étaient venus en nombre pour profiter de cette belle et fonctionnelle salle. Devant ce succès est venue très rapidement l'idée de créer l'Association « Danserien Bro Kerglov ».

Depuis ce jour-là, tous les mardis soir de l'année à l'exception des mois d'été, la salle du Bonnet Rouge s'anime de musiques bretonnes, irlandaises, écossaises, et son plancher résonne aux pas de gavottes, plinn, an-dro, hanter-dro, laridés et autres valse, polkas et bourrées.

Les danses de nos terroirs du Centre Bretagne sont enseignées : gavottes montagne, podou fer, pach-pi, plinn, fisel, dardoup... Mais les danses des autres terroirs Bretons sont aussi abordées comme le Keff du Pays Léon, l'avant deux du Trégor, la gavotte d'honneur du Pays Bigouden, les laridés du Pays Vannetais... Les propositions de danses ne s'arrêtent pas à la Bretagne. Les adhérents des Danserien Bro Kerglov peuvent apprendre d'autres danses celtiques comme les valse irlandaises ou écossaises. Des danses en ligne sont aussi au programme.



Les séances de danses bretonnes ont repris le mardi 12 octobre 2021 après de longs et interminables mois d'attente à cause des confinements et restrictions dus à la pandémie de Covid 19. Mais pour respecter la réglementation actuelle le passe-sanitaire est exigé pour entrer dans la danse.

Cette année les cours débutent à 20 h et se terminent vers 22 h 30. Le prix de la cotisation a été maintenu à 20 €. Jean-François LE RAY assure toujours l'animation des cours mais il a souhaité prendre du recul dans la gestion de l'Association. Deux Co-Présidents ont été élus au cours de l'Assemblée Générale de l'Association le 16 novembre : Jacques GUILLOU et Jean-Paul HENRY. Le secrétariat est tenu par Guy LARVOR assisté de Chaya LE DAIN. Patricia NORMANT est devenue la Trésorière de l'Association et est secondée par Nelly HENRY.

Les Danserien Bro Kerglov organisaient depuis de nombreuses années un fest-noz en décembre dont le bénéfice était reversé au Téléthon. Cette année et pour la seconde année consécutive il a fallu l'annuler, ici encore à cause du Covid 19.

Vous voulez vous initier ou reprendre la pratique de danses bretonnes ? Les trois premières séances sont gratuites. N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre.

Contact : Jean-Paul HENRY au 07.77.75.02.25.

L'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est une association de parents d'élèves et d'amis de l'école de Kergloff qui organise chaque année des manifestations pour financer les projets de l'école primaire Angéla Duval.

Voici les actions réalisées cette année par l'Amicale Laïque :

- Vente de pizzas lors du spectacle du cirque
- Vente de tartiflette à emporter
- La vente de chocolats de Noël. Cette année nous avons décidé de faire de nouveau appel à un artisan chocolatier de Carhaix : Au Choc'Breizh
- Une vente de sapins avec l'entreprise ERUS-SARD de Scignac
- Des photos individuelles et de fratrie faites ici encore par un artisan local : Carré Photo de Carhaix.



Voici les actions programmées pour 2022

- Soirée raclette prévue le 5 février 2022. Sous forme de repas à emporter si la situation sanitaire l'exige
- Une vente de crêpes avant les vacances d'avril
- Une kermesse avec tombola en fin d'année.

Tout au long de l'année nous organisons :

- Une collecte de journaux et UNIQUEMENT les journaux (nous avons arrêté de collecter les publicités) avec différents points de collecte : « Chez Caroline », « au Garage FLG », à la Mairie ou sur le parking de l'école dans les bacs prévus à cet effet.
- Collecte des cartouches d'encre usagées.
- Nous avons investi dans 5 appareils à raclette que nous proposons à la location.



Toutes ces actions permettent de financer :

- Le projet "cirque à l'école" qui s'est déroulé juste avant les vacances de la Toussaint et qui s'est achevé par un magnifique spectacle fait par les enfants et les artistes du Cirque Français.
- Le goûter de Noël, en collaboration avec la Mairie, qui va se dérouler avant les vacances de Noël avec une distribution par le Père Noël de cadeaux collectifs dans chaque classe et de chocolats pour chaque enfant.
- Projet numérique en co-financement avec la Mairie (achat d'ordinateurs et tablettes).
- Les différents projets pédagogiques, comme les sorties cinéma pour les maternelles ainsi que les sorties/promenades de fin d'année.
- Une classe de mer à Loctudy début mai, en co-financement avec la Mairie.

Le bureau se constitue cette année de : FEVRIER Morgane : Présidente ; CORNEC Typhenn : Vice-Présidente ; PERON Ewen : Trésorier ; LE COZ Sandra : Vice-trésorière ; GOT Stéphanie : Secrétaire et MARRANGOS Daphnée : Vice-secrétaire.

L'Amicale Laïque recherche continuellement des bénévoles sur l'année : avis aux volontaires !!!!

Le Club du temps libre



Contact : Anne-Marie GUELAFF au 02.98.93.47.47.

Le Club du temps libre de Kergloff a repris ses activités depuis Septembre 2021. Les adhérents se retrouvent tous les Mercredis à partir de 14 heures dans la salle des Associations de la Mairie.

Le Club compte encore une dizaine de membres actifs qui participent aux activités proposées comme les jeux de boules bretonnes, la belote et divers autres jeux de société.

Si ces activités conviviales vous intéressent et que vous avez du temps libre, venez rejoindre notre Club. En effet, le Club souhaiterait voir le nombre de ses adhérents augmenter pour apporter du dynamisme et étoffer ses activités.

L'état civil

Les mariages

Christelle MANACH et Franck LE NOC le 21 mai 2021
Clara CHAUVEL et Mathias GAFFOGLIO le 12 juin 2021
Yolën JARNET et William CAKE le 4 septembre 2021
Claire LE BRAS et Benoît SIZUN le 9 octobre 2021

Les décès

Jean René LOSTANLEN le 9 avril 2021
Régine CADIOU (née LESCOAT) le 18 octobre 2021

Les naissances

Tao PERON le 5 janvier 2021
Rose GOURFINK le 25 janvier 2021
Léna MICHELET le 10 février 2021
Amaya GRU LOHIER le 14 juin 2021
Elise ROBIN le 20 juin 2021
Illan OLLIVIER le 15 septembre 2021
Jade DUTREUIL le 23 septembre 2021
Jayson VEDRENNE MORITZ le 23 septembre 2021
Tilio TREVIEN GUILLOU le 2 décembre 2021

Fermeture du bar « Chez Martine »

Après 42 années de bons et loyaux services Martine GUIVARC'H, patronne du dernier bar de Kergloff a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Lieu de rendez-vous incontournable des avants matchs et des après matchs de l'US Kergloff, des collations d'après conseil municipal..., le bar « Chez Martine » a accueilli tout au long de ces années une population qui appréciait la convivialité du lieu et le sourire de la patronne et de son mari Yvon.



A ce jour Martine et Yvon n'ont toujours pas trouvé de repreneur (la période Covid n'est pas favorable). Mais l'espoir existe toujours de voir perdurer ce lieu de vie et de rencontres.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Repas du CCAS



En 2020 le repas annuel du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) n'avait pas pu être organisé à cause de l'épidémie de Covid 19.

Il a été possible de servir cette année ce repas aux personnes de la commune âgées de 65 ans et plus. Toutefois, le passe-sanitaire était exigé pour pouvoir y prendre part.

Ce vendredi 16 novembre 2021 quelques 105 convives ont pu apprécier les excellents plats préparés par le traiteur.

Quelques invités se sont lancés dans la danse pour des pas de gavotte, an-dro et kost-ar-choat...



Antoinette Cariou et Jean-Noël Madiec, les deux doyens au repas, entourés par le Maire, quelques conseillers et membres du CCAS

Colis de Noël



Les colis de Noël offerts aux habitants de Kergloff âgés d'au moins 85 ans ont été préparés par des membres du CCAS. Cette année 20 personnes ont bénéficié de ces colis distribués à leur domicile ou dans les structures qui les accueillent.

Halloween



Dimanche 31 octobre c'est Halloween. Les conseillères municipales Stéphanie CHARLOT, Christine CORVELLEC, Sanae NEDELLEC et Lauriane PARIS ont fixé un rendez-vous avec les enfants et leurs parents pour un atelier maquillage à la Mairie, dans la salle des associations. Après dégustation de bonbons et de crêpes, la nuit à peine tombée, tous les petits monstres sont allés de maisons en maisons pour récolter de nouvelles friandises et autres sucreries.



Le Père Noël

Ce samedi 11 décembre le Père Noël a tenu à faire une surprise aux enfants en venant à Kergloff pour récupérer de nouvelles lettres.

Des membres du conseil municipal lui ont réservé le meilleur accueil possible et ont improvisé une séance photos des enfants avec le Père Noël.



Quelques informations diverses en images

La mesure de la qualité de l'air dans l'école

La Mairie a confié à l'ALECOB une mission d'évaluation de la qualité de l'air dans toutes les salles de l'école. Cette mission qui s'est étalée du 5 au 15 février 2021 consistait à contrôler les systèmes d'aération et de ventilation des pièces et de mesurer le taux de dioxyde de carbone (CO2) à l'aide de capteurs qui enregistrent les données toutes les 10 mn.

L'indice de confinement qui représente la fréquence de concentration de CO2 dans l'air doit être le plus faible possible. Il ressort de cette étude que cet indice est nul dans la classe des maternelles et de CP/CE1 et faible dans la classe CE2/CM. Ces bons résultats sont obtenus notamment grâce au système de ventilation double flux qui fonctionne correctement.



Pose des capteurs par Christelle Touze de l'ALECOB



Visite de Richard Ferrand, Député de la circonscription le 22 février



Essais de sa voiture de rallye par Xavier Goubil le 12 juin



Visite de la Sous-Préfète le 26 novembre

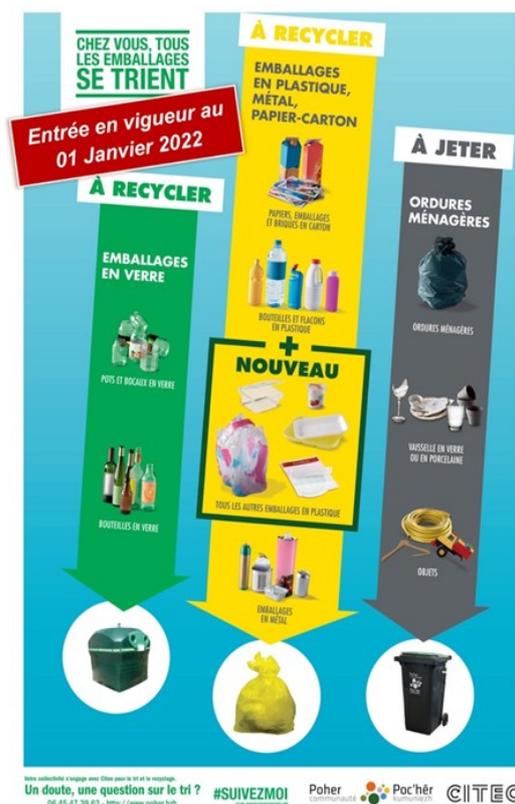
Nouvelles consignes de tri des déchets

Le 1^{er} janvier 2022, tous les emballages se trient !

Avec l'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique plus de déchets seront recyclés.

Des déchets plus simples à trier, moins nombreux à être incinérés, avec à la clé plus de recyclage. Les bénéfices de l'extension des consignes de tri, applicable au 1^{er} janvier 2022, seront multiples. Jusqu'alors, seuls les papiers, les cartons, les boîtes et flacons en métal, les bouteilles et flacons en plastique, pouvaient être triés dans les sacs jaunes de Poher communauté, pour être recyclés ensuite. Avec l'extension des consignes de tri, appelée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, tous les autres emballages plastiques - films d'emballages, pots de yaourt, barquettes de beurre, tubes, sachets de supermarché, etc. – pourront être mis dans les sacs jaunes, pour être au final recyclés. « En bref, tous les emballages et papiers, sans exception, pourront être triés », résume Marine Macé, la nouvelle ambassadrice du tri des déchets de Poher communauté.

Pout tout renseignement complémentaire joindre l'ambassadrice du tri des déchets au 06.45.47.39.62
Adresse mail : tri@poher.bzh



Permanence du CAUE du Finistère à Carhaix

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - CAUE



Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation de votre habitation ? Vous recherchez des idées et des solutions pour concrétiser votre projet ?

Un architecte ou un paysagiste-conseil du CAUE vous reçoit afin de vous guider dans votre choix et démarches.

Pour profiter de ses conseils prenez rendez-vous auprès du CAUE qui tient une permanence à la Maison des Services au Public de Poher Communauté, Place de la Tour d'Auvergne – 29270 Carhaix. Téléphone : 02.98.98.69.15.

Le CAUE tient ses permanences à Carhaix le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Plus d'informations sur le site internet www.caue-finistere.fr

Informations pratiques

| <u>Sécurité routière</u> | | |
|---|--|---------------------------------|
|  | <p>Afin de renforcer la sécurité routière des panneaux rappelant la priorité à droite dans l'agglomération ont été installés à toutes les entrées du Bourg de Kergloff.</p> | |
| <u>DIVAGATION DES ANIMAUX</u> | <u>BRUITS DE VOISINAGE</u> | |
| <p>Il est interdit de laisser errer ou divaguer toutes espèces animales sur le territoire de la commune, et, notamment, les chiens, les chats, les animaux d'espèces sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.</p> | <p>Les travaux de bricolage ou de jardinage (tonte de pelouses...) provoquant une nuisance sonore ne peuvent être effectués que <u>les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.</u></p> | |
| <u>ELAGAGE DES ARBRES ET TAILLE DES HAIES</u> | <u>LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS</u> | |
| <p>Il est rappelé aux propriétaires d'arbres et de haies en bordure de la voie publique l'obligation de les élaguer ou de les tailler pour garantir la sécurité de la circulation routière, cycliste et piétonne.</p> | <p>Le brûlage des déchets verts en plein air est interdit car il dégage des substances toxiques pour l'homme et l'environnement. Il faut donc les déposer en déchetterie. <u>Notre déchetterie située à Kervoazou en Carhaix est ouverte tous les jours sauf les dimanches et jours fériés de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00</u></p> | |
| <u>LES HORAIRES DE LA MAIRIE</u> | | |
| Jours | Matin de 9 h 00 à 12 h 00 | Après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 |
| Lundi | Accueil téléphonique uniquement | <u>Ouvert</u> |
| Mardi | Accueil téléphonique uniquement | <u>Ouvert</u> |
| Mercredi | <u>Ouvert</u> | Fermé |
| Jeudi | <u>Ouvert</u> | Accueil téléphonique uniquement |
| Vendredi | <u>Ouvert</u> | Accueil téléphonique uniquement |
| Samedi | Fermé | Fermé |

En dehors de ces horaires d'ouverture, accueil sur rendez-vous uniquement.

Standard de la Mairie : 02.98.93.40.43.

Adresse mail de la Mairie : mairie@kergloff.fr

Site internet de la Commune : www.kergloff.fr

Concours photos 2021

Le Maire de Kergloff a eu l'idée en début d'année d'organiser un concours photos dont le but est de mettre en valeur la faune, la flore, les paysages et le patrimoine de la Commune. La réception des photos s'est étalée du 20 mai au 30 septembre 2021.

En page de couverture de ce bulletin c'est un cliché de Christian Le Tellier qui a été choisi par le jury parmi la quarantaine de photos réceptionnées.

Ci-dessous une sélection de photos qui ont aussi retenu l'attention du jury.



Un champ d'orge à Kergloff—Bastien Grannec



La Chapelle Notre Dame de Bon Secours - Bastien Grannec



Coucher du soleil vu depuis la route du Moulin du Roy - Élise Nédellec



Restambras - Estelle Loidon



Kermorvan le 1^{er} janvier 2021 - Estelle Loidon



Papillon aux 4 Vents - Elise Nédellec